L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 AOUT 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION HEBDOMADAIRE. Paraissant le Mardi et le Samedi: Par an, $6. par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces en mois, dans la page éditoriale, paieront $20 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces courantes, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, un escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 20 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées au fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 19 AOUT.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT: HORATIO SEYMOUR, DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT: FRANK P. BLAIR, DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:

[redacted]

Electeurs de District:

1er District Congressionnel .... A. SAMBOLA.
2me " " .... M. B. BRADY.
3me " " .... A. S. HERRON.
4me " " .... A. DeBLANC.
5me " " .... N. D. COLEMAN.

Remplaçants:

1er District Congressionnel .... T. P. SHERBURNE.
2me " " .... GEO. W. RACE.
3me " " .... J. H. KENNARD.
4me " " .... E. N. CULLUM.
5me " " .... W. F. BLACKMAN. J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Louis Stern & Bro., à 10 heures, dans leur salle d'encan, No 36 rue du Camp—500 caisses bottes, souliers et brodequins, balmoral's et congress.

Par A. Duchiron, au Mississippi Warehouse, à 11 heures, quatre moulins à coton de seconde main.

Par O. Valeton, à l'inspection de Holmes, rue Tchoupitoulas—porc mess.

Par G. Léaumont, au No 69 de la rue de Chartres—300 caisses bottes, souliers et chapeaux.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—marchandises sèches, lingerie et "notions."

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 92 Vieille-Levée.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

Procès international.

Nous avons donné hier le texte du jugement rendu par le tribunal de première instance de la Seine dans l'affaire des Etats-Unis contre Arman et Voruz. Le télégraphe nous a appris que la cour impériale avait infirmé la décision des premiers juges et qu'elle avait donné gain de cause aux Etats Unis. Cette seconde décision nous paraît tellement extraordinaire que nous avons besoin d'en avoir le texte sous les yeux pour pouvoir la comprendre. L'affaire sera évidemment portée devant la Cour de Cassation qui décidera en dernier ressort les points de droit qu'implique ce procès.

Il nous semble que la question de compétence a été traitée très légèrement par les avocats et par le tribunal. Sous la législation française, l'Etat n'est pas à l'abri des procès que peuvent lui intenter les particuliers, il est considéré, au point de vue civil, comme une personne et il peut plaider et se défendre suivant les formes prescrites par la loi. Il n'en est pas de même aux Etats Unis. Il n'y a aucun moyen pour un particulier qui a été lésé par l'Etat—son droit fût-il le plus indubitable au point de vue de l'équité—d'obtenir justice devant les tribunaux. A proprement parler l'Etat n'existe pas comme personne civile aux Etats-Unis, et ni le Président ni aucun autre fonctionnaire ne peut le représenter en justice.

Il y a, aux Etats-Unis, des milliers de Français, et d'autres Européens dont les propriétés ont été prises ou occupées par les armées fédérales, dont les animaux ont été enlevés pour l'usage de ces armées, dont le mobilier ou les marchandises ont été pillés ou accaparés par les soldats fédéraux, et qui n'ont aucun moyen d'obtenir le paiement des indemnités qui leur sont légitimement dues, parce que la législation fédérale ne leur donne aucune action contre le gouvernement des Etats-Unis, et parce que le Congrès, qui, seul, pourrait les indemniser par une allocation, est sourd à leurs plaintes.

Eh bien! Il nous semble illogique qu'un gouvernement qui refuse toute action judiciaire aux étrangers qu'il a lésés, soit admis à plaider devant un tribunal étranger pour soutenir une réclamation contre des étrangers à raison de faits qui se sont passés dans le pays de ces étrangers. Pour savoir qui a qualité pour représenter dans un procès civil un être impersonnel comme un gouvernement, il faut consulter la législation de ce gouvernement. Or d'après la législation des Etats-Unis, ni M. Johnson comme président, ni aucun autre fonctionnaire n'a qualité pour ester en justice au nom de l'Union.

Supposons que MM. Arman et Voruz, au lieu d'être débiteurs d'une certaine somme à raison de leurs contrats eussent été créanciers et qu'ils eussent voulu réclamer aux Etats-Unis ce qui leur était dû, comment auraient-ils pu s'y prendre? Toute voie judiciaire leur était fermée. Le président Johnson cité par eux n'eût pas répondu, ou il eût dit que le gouvernement des Etats-Unis comme la couronne d'Angleterre était irresponsable.

Nous ne partageons donc pas l'opinion du tribunal sur la question de compétence, mais nous approuvons sans réserve les considérants donnés par lui sur le fond même du procès, et surtout ceux qui ordonnent la suppression des pièces volées à l'instigation de nous ne savons quel agent des Etats-Unis, à M. Voruz, pièces que M. Seward aurait dû restituer immédiatement pour l'honneur de son gouvernement au lieu d'en faire la base d'un procès qui rapportera plus de honte que de profit aux Etats-Unis, même s'ils le gagnent en dernier ressort.

Nous ferons connaître à nos lecteurs la sentence de la Cour impériale, dès qu'elle nous parviendra.

Le Bill sur la Loterie.

Le bill qui autorise un certain nombre de personnes à établir une loterie en Louisiane, est devenu une loi par l'expiration du délai de dix jours depuis son envoi au gouverneur. L'autorisation demandée est accordée moyennant une licence de $2,000 et le versement de $24,000 à diverses institutions charitables. C'est là une condition dérisoire, car moyennant le paiement de $26,000, les organisateurs de l'affaire pourront réaliser un bénéfice de plusieurs centaines de mille piastres par an. Le passage de ce bill dans les deux Chambres et l'abstention du gouverneur, qui pouvait mettre son veto, et qui ne l'a pas fait, ont donné lieu à une foule de rumeurs sur les moyens qu'ont employés les auteurs du plan de loterie pour en arriver à leurs fins. Les bénéfices qu'ils ont en perspective sont si gigantesques qu'ils ont bien pu en hypothéquer une partie pour aplanir les obstacles qui se trouvaient sur leur chemin. C'est une de ces affaires de tripotage qui devront être éclaircies plus tard.

GRAND CONCLAVE.—Par une notice insérée plus loin les grands officiers, les membres et les délégués au Grand Conclave de la Louisiane, S.·. W.·. M.·. sont invités à se réunir dans la salle Carroll, vendredi soir, 21 août, à 8 heures, pour inaugurer et installer deux nouveaux conclaves.

INSTITUTION ST JOSEPH.—M. Adelard Jourdan, professeur de langues et de mathématiques, fera vers la fin de ce mois, à l'angle des rues St Philippe et Prieur, l'ouverture d'une maison d'éducation à l'usage des jeunes garçons blancs. M. Jourdan se recommande au public par une longue expérience de l'enseignement.

LIBRAIRIE JAQUET. — M. J. A. Jaquet, libraire, 139 Royale, vient de recevoir de Paris un grand envoi de romans, de brochures et de journaux de modes, dont le déballage sera terminé aujourd'hui. Par ce temps d'oisiveté et de villégiature, un bon livre est un compagnon indispensable. Nous recommandons particulièrement le magasin de M. Jaquet aux touristes qui s'en vont chercher un peu de repos et de fraîcheur à la campagne et qui ne sauraient partir sans une petite bibliothèque de voyage. Tous les journaux de modes sont reçus au No 139 rue Royale. De nombreux spécimens seront soumis aux dames qui voudront s'abonner.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.—18 Août.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 111 rue du Canal. Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	80 degrés.
Midi	86 "
3 heures P. M.	84 "
6 heures P. M.	81 "

Nous recevons à une heure avancée de la nuit la protestation suivante du conseil municipal contre le bill de police métropolitaine et nous nous hâtons de la soumettre à nos lecteurs. Le texte nous en est fourni par le journal *German Press*.

Attendu qu'un acte intitulé "Acte pour établir un district de police métropolitaine est maintenant en discussion dans l'Assemblée Générale de la Louisiane, et

Attendu que ledit acte constitue comme un district, qui sera connu comme le district de police métropolitaine, les villes de la Nouvelle-Orléans, Jefferson et Carrollton, Alger et Gretna, et

Attendu que la force de police est par ledit acte augmentée de beaucoup et que les maires de la Nouvelle-Orléans, Jefferson et Carrollton et les juris de police d'Alger et de Gretna sont requis de fournir des bureaux, stations, corps de garde, maisons de détention, fournitures, équipements additionnels, etc., pour les officiers et membres de ladite police, et

Attendu que le dit acte lève sur les propriétés réelles et personnelles, des dites villes, une taxe pour mettre en vigueur les clauses du dit acte, laquelle taxe sera, pour le moment, un lourd fardeau pour le peuple, et

Attendu que le dit acte est une usurpation directe sur la liberté du peuple, punissant de simples délits comme des crimes conduisant au pénitencier—autorisant les hommes de police à faire des arrestations pour des trivialités, et rendant précaire la liberté personnelle du bon peuple de la Nouvelle-Orléans et des villes voisines comprises dans le district de police métropolitaine, et

Attendu qu'il est arrivé des événements qui ont démontré les dangers provenant de cet acte, enlevant au maire tout le contrôle des chefs et des membres de la force de police, et

Attendu qu'il ne peut y avoir de doute que la force de police établie par la loi actuelle ne soit amplement suffisante, par le nombre, à protéger les personnes et les biens et que parconséquent l'augmentation projetée ne soit inutile et injustifiable dans notre situation financière actuelle, c'est pourquoi:

Il est résolu qu'un comité joint composé de ... soit nommé par les présidents des Conseils d'aldermen et assistants-aldermen pour se rendre auprès du gouverneur et auprès des comités des corporations et affaires paroissiales, afin de présenter notre protestation solennelle contre le dit acte établissant un district de police métropolitaine, le dit acte portant un grave préjudice aux intérêts publics et étant de nature s'il est mis en vigueur à produire un mal incalculable et peut-être de déplorables résultats.

Il est résolu qu'une copie de ces résolutions soit envoyée par le maire au gouverneur, au président du Sénat et à l'orateur de la Chambre des représentants de l'Assemblée générale de la Louisiane, et aux comités susdits.

INSTRUCTIONS MILITAIRES.—Afin d'exécuter les instructions du secrétaire de la guerre relatives à l'assistance qui devra être donnée par les troupes de service dans ce département aux autorités civiles, en cas de troubles domestiques ou d'insurrection, le général Buchanan vient d'adresser à tous les officiers commandants de District, de détachements ou de postes, l'ordre qui suit:

Tout officier se tiendra au courant de la situation des affaires dans ce voisinage. S'il survenait une circonstance qui, dans son opinion, rendit nécessaire le service des troupes, il communiquera immédiatement, par le télégraphe, avec le quartier-général, en établissant les faits essentiels et en demandant les ordres nécessaires.

L'intervention de la force militaire dans le département des autorités civiles en aucun cas ne sera permise et il ne sera fait usage du service des troupes que sur des instructions spéciales antérieurement expédiées du quartier-général.

Par ordre du commandant général BUCHANAN.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.—Il y a eu, hier soir, une assemblée générale de citoyens du Troisième District, sous les auspices du Nouveau Club Washington, à l'angle des rues Levée et Adams. Des discours ont été prononcés par le Dr. Kuapp, le colonel Waggaman, le général Dahlgreen, et MM. A. Sambola, A. Gastinel, Frank King, W. W. King et J. J. Lane. Plusieurs dames se trouvaient présentes. Une magnifique bannière, faite par Mme Ferrier, Mlle Ducantel et d'autres dames, a été présentée au Club, par Mlle King, fille de M. W. W. King, à l'encoignure des rues Chartres et Délery. Elle a accompagné le don de cette bannière de quelques remarques auxquelles a répondu M. Jules Délery, président du Nouveau Club Washington. Ce club compte près de 80 membres; il doit se réunir de nouveau samedi prochain, encoignure Chartres et Délery.

CLUB HANCOCK.—Ce club, qui compte un grand nombre de membres, recevra jeudi soir, 20 du courant, une bannière qui lui sera présentée au théâtre de l'Opéra, encoignure Bourbon et Toulouse. Nous remercions les officiers de ce club de l'invitation qu'ils ont bien voulu nous adresser.

RÉCEPTION DES COLONELS MANN ET SMALLWOOD.—Les Chevaliers de Seymour et le Club du 3ème Ward se sont rendus hier soir au City Hotel, pour recevoir M. James Mann, membre du Congrès, représentant la Louisiane, et le colonel Smallwood, secrétaire du Comité Exécutif démocratique; ces messieurs arrivent de Washington. Ces deux champions de la Démocratie ont prononcé des discours dans lesquels ils ont parlé favorablement de la situation du parti. M. James O. Fuqua, brillant orateur de Baton Rouge, a également pris la parole.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—L'affaire de Hugh Tienman a été appelée hier. Il était accusé d'avoir commis un outrage sur une jeune fille. Le jury, n'ayant pu s'accorder sur le verdict, a été renvoyé.

VOLS.—Les voleurs sont plus nombreux que jamais. Bien qu'on en punisse fort peu, ils se multiplient comme les martyrs. Nous n'en finirions pas à raconter leurs prouesses qui, du reste, se ressemblent toutes, avec des succès divers. Nous nous bornerons à recommander aux honnêtes citoyens de la Nouvelle-Orléans de visiter leurs serrures et de bien fermer leurs portes, car ces précautions les protégeront mieux que toutes les polices correctionnelles et justices criminelles de la paroisse.

ALDERMEN.—M. Kaiser présente une résolution protestant contre le bill de police métropolitaine, maintenant en discussion à la Législature, et nommant au comité joint de 2 aldermen et de 3 assistants-aldermen qui sera chargé de se rendre auprès du gouverneur pour conférer sur cette affaire. La résolution est adoptée et MM. Prados et Brady sont nommés membres du dit comité de la part des Aldermen.

M. O'Brien présente une résolution déclarant qu'il est inopportun de faire de nouveaux contrats et annulant tous les contrats faits avant l'avènement de l'administration actuelle de la ville. Elle est amendée par M. Prados, de manière à ce que tous les contrats déjà vendus soient suspendus et qu'on n'en fasse plus de nouveaux.

Une communication du Trésorier de ville dit que le comité de finances lui avait ordonné de recevoir des billets de ville pour un billet contre la compagnie du chemin de fer de Jackson, daté en mai 1869, que la compagnie avait offert de payer avec les intérêts jusqu'à maturité.

Le Trésorier demande des instructions, attendu qu'il est seulement autorisé à traiter avec des billets échus.

L'affaire est remise à une séance secrète.

Une résolution rappelant l'ordonnance 915 qui prohibe la remise des billets de ville aux personnes ayant des réclamations contre la ville est renvoyée à une séance secrète.

Une résolution des Assistants-Aldermen prohibant la musique dans les cafés, les salons de bière, etc., sans permission spéciale du maire, est adoptée.

Le Conseil alors s'ajourne pour se réunir au conseil des Assistants en séance secrète.

En se rassemblant de nouveau le Conseil amende et adopte une résolution des Assistants (voyez le rapport des Assistants-Aldermen) et s'ajourne.

ASSISTANTS-ALDERMEN.—Présidence de M. Kearney. Le rapport du trésorier, pour la semaine finissant le 15 août, donne les résultats suivants: recettes $51,777 67; dépenses 00. Balance en caisse $119,974.

Concours est donné à la résolution de l'autre bureau ayant pour objet une séance secrète des deux bureaux pour y traiter d'affaires de la plus haute importance pour la ville.

Concours est donné aussi à une résolution ayant pour objet de nommer un comité joint de cinq membres pour aller trouver le gouverneur et pour protester contre le bill de police métropolitaine.

MM. Camp, Fisher et Starcken sont nommés membres de ce comité.

Concours est donné à une résolution qui rappelle l'ordonnance 703, nouvelle série, et à une résolution pour l'adjudication de l'extension du marché de la 9me rue.

Adopté finalement la résolution qui rappelle l'ordonnance 915, nouvelle série, laquelle défend au trésorier de payer les dettes de la ville en papier de la ville.

Référé au commissaire des rues une résolution pour appeler son attention sur le mauvais état des ponts du troisième ward.

M. Fisher a demandé qu'on reprît en considération la résolution rappelant l'ordonnance No 261 qui a été passée à une première lecture à la dernière séance. Adopté.

Le Conseil a passé à la seconde lecture la résolution de M. Starcken qui amende ladite ordonnance et oblige les propriétaires de salon de bière à obtenir une permission du maire pour avoir de la musique.

(Les conseils de ville feraient bien mieux de laisser tranquilles les amateurs de bière et de musique et de respecter la liberté de l'industrie.)

Adoptée finalement une résolution qui charge le voyer de la ville de faire prochainement un rapport sur le meilleur mode de drainage et sur la dépense que cela nécessiterait.

Session jointe.—Ont été élus commissaires de la maison de refuge: 1er District, John McCaffrey, R. R. Bruce, Ch. Clinton, A. W. Hyatt; 2me District, J. C. Van Wickle, Geo. W. Dunbar, Ed. Barret; 3me District, W. B. Schmidt, Emile Rost, P. S. Wiltz, 4me District, Henry Jackson, James Keating et John Schelling.

M. A. C. Hutchinson est élu directeur du chemin des Opelousas.

Le Conseil se constitue en séance secrète.

La séance publique étant reprise, M. Rose présente la résolution suivante:

Résolu: que les présidents des comités de finances soient autorisés à hypothéquer les comptes à recevoir, dus à la ville, et à emprunter sur cette garantie telles sommes et pour tels délais qu'ils jugeront convenable aux intérêts de la ville.—Adopté et envoyé au bureau des aldermen.

Le bureau des aldermen amende la résolution de façon à substituer les comités de finances et le trésorier aux présidents et à donner le pouvoir de vendre aussi bien que d'hypothéquer.—La résolution ainsi amendée est adoptée.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT—21 membres sont présents.

M Smith, représentant, rapporte que personne n'ayant paru pour contester le siège de M. R. W. Futch, dém., l'affidavit dans ce cas a été rendu au Sénat pour qu'il décide. — Il paraît que l'affidavit avait été fait devant le commissaire Shannon par un enregistreur qui croyait que M. Futch n'était pas enregistré. L'enregistreur voulut plus tard retirer l'affidavit, mais le comité ne lui permit pas de le faire.

Le président suggère que M. Futch n'étant pas présent, l'affaire soit remise.

M. Braughn, (dém.) demande que l'affidavit soit déposé sur la table et que le rapport du comité soit adopté.

M. Campbell propose de référer la question au comité judiciaire.

M Lewis (rép.) propose de déposer toute l'affaire sur la table.

Une division étant demandée par M. Braughn, l'affidavit est référé au comité judiciaire et le rapport du comité adopté.

Un rapport favorable est présenté pour secourir les pauvres et les indigents de l'Etat.

M. Packard, (rép.) fait un rapport favorable sur le bill des abattoirs.

M. Todd, (rép) donne avis qu'il présentera un rapport de minorité.

M. Braughn a présenté un mémoire pour l'asile des orphelins de St. Vincent. Référé.

Le bill de M. Todd, présenté hier, était pour rappeler l'acte permettant des marchés libres dans la ville et pour empêcher que des marchés particuliers fussent ouverts à toutes les heures du jour, le contraire ayant été rapporté par erreur.

Le monstrueux bill de la police métropolitaine a été adopté finalement par un vote de parti de 17 contre 11.

Adopté aussi, le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la Louisiane et de l'Arkansas.

Après quelques affaires de peu d'importance, le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS—59 membres répondent à l'appel.

Le comité des voies et moyens recommande de servir une pension annuelle de $300 à Mme Laura Montague, veuve de M. T. A. Montague, pilote du steamer *Fashion*, comme une marque de respect pour la conduite de son brave mari et comme une compensation pour la perte de ses services.

Les bills qui suivent ont été enrôlés:

Acte pour fixer les salaires des juges de district.

Acte concernant la ville de Bastrop.

Acte pour soumettre les maisons de jeu à une licence.

Dépenses contingentes.—Un acte autorisant la nomination d'un comité joint pour s'enquérir du nombre des employés de la Chambre, pour le réduire, est rapporté d'une manière favorable.

Le bill pour incorporer la ville d'Alexandrie est adopté et envoyé au Sénat.

Est envoyé aussi au Sénat le bill relatif au rétablissement des archives brûlées de la paroisse des Rapides.

Actes à leur première lecture.—Acte de secours pour M. Pierson, de la paroisse Union.

Acte donnant à la Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième et Septième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, juridiction dans les affaires de séparation, de divorce et d'émancipation de mineurs.

Un acte relatif à la nomination pour chaque paroisse, d'un avocat de District temporaire qui sera avocat de paroisse, définissant les devoirs et privilèges de cet avocat et fixant son salaire, est envoyé à l'impression et référé au comité général.

McMillen demande la suspension du règlement pour présenter une résolution d'ajournement du 1er septembre au premier mardi d'octobre.—Référé.

Un acte autorisant le gouverneur à nommer un recorder pour la paroisse de Jefferson, est lu une fois.

Le bill du Sénat relatif aux vétérans de 1814 et 15 est lu et référé au comité des pensions.

Un acte exemptant de saisie le salaire des employés de ville est lu deux fois.

Un acte relatif aux collecteurs délinquants de taxe d'Etat est lu une fois et déposé.

L'amendement du Sénat au bill faisant une nouvelle division de l'Etat en cinq districts congressionnels est adopté.

L'amendement du Sénat au bill de la Chambre autorisant l'auditeur d'Etat à employer des assistants est adopté.

La Chambre refuse de concourir à l'amendement du Sénat à la résolution jointe garantissant la liberté de la parole par 44 contre 14.

Un acte créant un bureau de levée, est lu une seconde fois. L'acte autorisant toutes personnes à ouvrir des marchés libres dans des maisons particulières dans tout l'Etat, excepté dans la paroisse d'Orléans, est lu deux fois et référé.

L'acte fixant la rémunération du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, est référé au comité des voies et moyens.

La Chambre alors se forme en comité général pour considérer divers actes relatifs aux finances de l'Etat.

Après quelques instants, le comité se lève, rapporte progrès et demande permission pour siéger de nouveau. Adhésion au rapport.

La Chambre s'ajourne.

Le Mariage de la Patti.

Nous lisons dans l'*International*, de Londres:

Le 29 juillet, à onze heures du matin, a été célébré à l'église française de Clapham, à Londres, le mariage religieux de mademoiselle Patti avec M. le marquis de Caux.

Dès le matin, l'église catholique de Clapham Park road ne pouvait déjà contenir la foule des curieux. On remarquait surtout un grand nombre de dames.

A onze heures, au moment où les voitures des deux fiancés s'approchaient de l'église, les abords avaient été envahis par une foule si compacte, que les policemen ont eu beaucoup de peine à leur ouvrir un passage.

Mademoiselle Patti est entrée dans l'église appuyée au bras de son père, M. Salvatori Patti. Le marquis de Caux venait derrière.

Les personnes qui avaient reçu une invitation spéciale étaient la duchesse de Valmy, belle-mère du fiancé, le prince de la Tour-d'Auvergne, ambassadeur de France, le duc de Manchester, M. Mure, secrétaire de l'ambassade française; MM. Wood, Spalding, Strakosch, beau-père de la fiancée, F. Gye, directeur de l'Opéra italien de Covent Garden; Costa, Carr, Zanzi, Mlle Harris, Mme Grisi et M. Mario, et M. et Mme Tagliafico.

Les demoiselles d'honneur de mademoiselle Patti (toutes les quatre en chapeaux bleus et robes blanches) étaient mesdemoiselles Louisa Lauw, Maria Harris, Rita de Candia, Marie Zanzy.

Mademoiselle Patti était ravissante, l'air heureux et souriant; elle portait une robe de satin blanc, chef-d'œuvre de Worth, un voile de dentelle, et quelques fleurs d'oranger dans les cheveux; pas un seul bijou.

M le marquis de Caux était, suivant la mode anglaise, en redingote bleue, en pantalon clair, cravate bleue, gilet blanc, pas de décorations.

La cérémonie a été fort simple. Après la messe basse, pendant laquelle on grimpait sur les chaises, les fenêtres, les orgues pour voir Mlle Patti, et pendant laquelle l'église ne pouvait contenir tous ceux qui voulaient y pénétrer et qui assiégeaient la rue, les portes, et où un grand nombre de policemen avaient de la peine à contenir la foule, plus de dix mille personnes attendaient les mariés, qui ont été reçus par des acclamations enthousiastes; on agitait les chapeaux, les mouchoirs, on criait, etc.

Les témoins de Mlle Patti étaient M. Costa et le duc de Manchester, ceux de M. le marquis de Caux étaient M. le prince de la Tour-d'Auvergne, ambassadeur de France à Londres, et M. Mure, attaché de l'ambassade.

Le père Plunkett a officié.

Après la cérémonie nuptiale, les deux fiancés ont serré la main à plusieurs de leurs amis, qui sont venus les féliciter. La nouvelle marquise a embrassé Mme Grisi et ses filles et a remercié le reste des invités par de gracieux signes de tête.

La marquise de Caux, selon le registre, est âgée de vingt cinq ans.

Son mari, de quarante deux.

Une particularité: pas une note de musique n'a été entendue à ce mariage de la reine du chant.

Après la cérémonie, les nouveaux mariés sont retournés à Pierrepoint House, Clapham, résidence de M. Patti. Un déjeuner de soixante couverts a été servi sous une tente décorée des couleurs italiennes, françaises, espagnoles, américaines et anglaises. La santé du marquis et de la marquise a été portée par M. Cruneisen.

Après le lunch, sous une tente dressée dans le jardin, et sur laquelle flottaient les drapeaux français et anglais, un photographe a pris instantanément le groupe de M. et Mme de Caux au milieu de leurs témoins.

Le père de Mlle Patti, M. Strakosch, le comte de l'Aigle, le baron Baude, le comte de Luart, M. Fleury, consul général de France, le comte de Caben, le vicomte de Virel, la marquise de Villeneuve, la duchesse de Sunderland, Mario, Mme Grisi et ses filles, M. Harris, M. et Mme Tagliafico, Clarke, Caratti, Cye, le directeur de l'Opéra, une foule d'artistes, enfin tous les habitués de Covent-Garden, dont il serait trop long de citer les noms, étaient là.

Le contrat de mariage laisse à Mlle Patti sa fortune actuelle, qui s'élève à plus d'un million de francs.

Parmi les nombreux cadeaux qu'a reçus mademoiselle Patti, à l'occasion de son mariage, se trouve un superbe médaillon en arabesques d'un fort beau travail, composé de perles, de diamants et d'une grosse turquoise. C'est un cadeau de Mario.

Madame Grisi a fait présent à la marquise d'une paire de boucles d'oreilles, les pendants en corail sculptés en forme de vases étrusques, et le sommet en or avec une tête de taureau en corail. Ces boucles ont appartenu à l'ex-reine de Naples.

Ces deux présents étaient renfermés dans deux jolies boîtes en velours décorées des armes de la nouvelle marquise.

A l'occasion de son mariage, le marquis de Caux a reçu du Souverain une lettre l'informant qu'il ne pourra porter son titre d'écuyer de l'empereur tant que sa femme sera au théâtre, mais qu'il n'en continuera cependant pas moins à en toucher le traitement.

Après quelques jours passés à Paris, le marquis et la marquise de Caux retourneront à Londres, d'où la jeune chanteuse reviendra à Paris en octobre et novembre pour se diriger sur Pétersbourg et cingler ensuite vers les Etats-Unis.

Le mariage de Mlle Patti avec un gentilhomme attaché à la maison de l'empereur, donne une certaine actualité au passage suivant des lettres-patentes de Louis XIV à Lulli, pour l'établissement de l'Académie royale de musique:

"Nous voulons et nous plaît que tous gentilshommes et demoiselles puissent chanter aux dites pièces et représentations de notre dite Académie royale de musique sans que, pour cela, ils soient censés déroger au dit titre de noblesse ni à leurs privilèges, charges, droits et immunités.

"Donné à Versailles, au mois de mars, l'an 1672, etc.

"Signé: LOUIS.

"Et plus bas: COLBERT."

—Que devait faire M. Bagier pour conserver la Patti?

—Il devait éviter *les Caux* dans la salle des Italiens.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Meeting Républicain à Atlanta.

Scandaleux discours de l'ex-gouverneur Brown.

Guerre prédite en cas d'élection de Seymour et de Blair.

Rosecranz en Virginie.

Baisse de l'or à New-York.

Prochaine arrivée de Salnave à la Havane.

Nouvelles Européennes.

Berlin, 18—Il est officiellement annoncé que le gouvernement suisse rejettera sommairement toute proposition de la France tendant à une alliance avec cette puissance.

Londres, 18—Une lettre de Rio dit que le nouveau cabinet et le peuple du Brésil favorisent la paix.

La république Argentine a annulé le protocole du nouveau traité d'alliance avec le Brésil.

Paris, 18—Le candidat du gouvernement pour la députation du Jura a été battu par 11,000 voix de majorité.

Nouvelles par la Havane.

Havane, 18 août—Salnave se propose de venir ici. Un navire de guerre portant la femme de Salnave et un ministre a été capturé. Salnave avait mis en prison le ministre de Prusse et il menaçait de traiter de même le ministre anglais. Le navire de guerre anglais Favorite se préparait à bombarder Port-au-Prince.

Les opérations dirigées contre les rebelles dans l'Etat de Vera-Cruz ont échoué. La ville de Vera-Cruz était remplie de mécontents, et les autorités municipales avaient suspendu leurs fonctions. Les passagers arrivant de l'île de Cuba étaient emprisonnés, à moins qu'ils ne fussent connus comme neutres en politique. On attendait à Vera Cruz le colonel Jimenez et le général Alatorre avec des renforts.

Nouvelles de Washington.

Washington, 18 août—Le comité congressionnel républicain a expédié 25,000 documents politiques par semaine et il compte en envoyer de 50,000 à 100,000 par semaine d'ici à l'élection.

Les démonstrations désordonnées auxquelles se sont livrés récemment les nouveaux Butler ont mis au jour des circonstances qui se rattachent au licenciement des compagnies de milice dans le district. Le Président avait ordonné leur licenciement. Grant référa l'ordre au général Emory qui le renvoya en assurant qu'on n'était pas autorisé à agir ainsi puisque la loi martiale n'existait pas. L'ordre revint au Président avec cette mention au dos et l'affaire en resta là.

M. Watts, ministre d'Autriche, est ici attendant des instructions.

Il y a eu aujourd'hui une longue séance de cabinet; tous les ministres étaient présents excepté M. Welles. Les recettes du revenu interne ont été aujourd'hui de $379,000.

Des lettres du Kansas rapportent des outrages répétés par les Indiens qui battent les hommes et outragent les femmes d'une manière choquante.

Le *Herald* de Londres a un article sur la vie et les services de Thaddeus Stevens. L'écrivain pense que beaucoup d'Américains plus sages et plus capables que Stevens ont été perdus depuis peu pour la cause du pays, mais que le parti républicain sentira longtemps qu'il aurait mieux valu perdre un homme meilleur.

Washington, 18—L'amiral Farragut reviendra aux Etats-Unis en octobre.

Il est sérieusement rapporté que la visite de Rosecranz en Virginie est pour avoir une consultation avec le gén. Lee sur les relations avec le Mexique et les intérêts de la frontière du Sud Ouest. D'autres personnes disent que Rosecranz désire consulter le gén. Lee sur les vues, projet et l'action des Démocrates du Sud comme préliminaire à une lettre d'avis que Rosecranz a l'intention d'adresser aux Allemands avant son départ. La vérité est que Rosecranz va en Virginie pour voir le gén. Lee, mais on ne sait rien de plus.

Nouvelles diverses.

Atlanta, 18—Un grand meeting républicain a eu lieu aujourd'hui en cette ville, pour la nomination de Grant et Colfax.

La procession formée au bureau de la poste, se composait de 700 nègres et de trois blancs. Vers la tête de la procession était un wagon d'exprès, surmonté de drapeaux des Etats-Unis et décoré de pavillons avec les noms de Grant et Colfax. Le wagon contenait 37 filles blanches représentant les divers Etats, chacune d'elles habillée de blanc et portant des drapeaux en miniature.

La procession a suivi les principales rues avec musique, bannières, jusqu'à la place de l'hôtel-de-ville et a été haranguée par le gouverneur Brown, Jos. Johnson, Joshua Hill et autres orateurs. Johnson a parlé du gouvernement du parti républicain pendant les dernières années et de la grandeur de l'œuvre qu'il avait accomplie. Il a parlé de l'égalité devant le pays, par les ex-rebelles, pour taxes onéreuses, quand la dette a été créée pour vaincre le parti dont l'objet était de perpétuer l'esclavage et de le rendre universel, et il a ajouté que les hommes devaient payer la dette. Il a caractérisé la guerre comme un tort, mais ceux qui l'ont inaugurée doivent en supporter les pénalités.

Le peuple du Sud était hostile aux Etats-Unis. Il se réjouit de vivre pour voir le jour où l'on ne trouve plus un seul esclave dans les Etats-Unis. Il voudrait que le pauvre blanc qui se plaignait de l'abolition de l'esclavage reçût 39 coups de fouet sur le dos. Il défend le gouvernement en donnant le droit de suffrage au noir. Le nègre était ignorant et c'est pour qu'il soit en état de protéger sa liberté qu'il doit jouir de la franchise électorale.

Il revient sur l'intention de la démocratie de faire de ce gouvernement un gouvernement de blancs (grands applaudissements) et a dit que le choix a été donné aux Etats du Sud dans le 14e amendement de compter le nègre et de l'avoir représenté dans ce gouvernement général ou non.

Il dit que les orateurs démocrates sont responsables pour toutes les émeutes si fréquentes dans le pays, et il prévient les gens qui à cela continue, ils n'ont pas encore vu le commencement. Les démocrates se proposent de détruire l'œuvre du parti républicain par le moyen de l'Exécutif et de l'armée. Cela signifie la guerre.

Aux noirs, il dit: Dieu vous a donné la liberté. Vous ne pouvez sans secours vous soutenir trois mois. Vous devez à vos libérateurs de leur rester fidèles. Allez dans les campagnes; parlez à vos amis, dites-leur d'appuyer le parti et de venir aux polls sans craindre les menaces, etc.

Joshua Hill parle ensuite et endosse l'ex gouverneur. Il parle de la bonne conduite des masses; administre une remontrance au président Johnson, parce qu'il menace de la guerre par dessus les épaules du général Blair. Il fait l'éloge de Grant qui n'est pas un tyran usurpateur; qui est modeste comme une femme, distingué pour son aptitude administrative, et il parle de Colfax dans le même style. Il parle favorablement de Seymour bien qu'il ne le connaisse pas personnellement, car il est associé avec un soldat distingué sur le même ticket.

Le chef de justice Joe Brown succède à Hill et dit que comme il n'a pas encore prêté le serment d'office ni reçu sa commission, il n'y a pour lui aucune inconvenance à paraître en cette occasion.

Il est triste en pensant qu'après plusieurs années de conflit et après peu d'années de paix, il est question encore de recommencer la guerre. Si Grant et Colfax sont élus, il n'y aura pas de danger, le prestige du nom de Grant et son énergique volonté empêcherait un pareil événement. Il lit des lettres et des discours de Seymour et de Blair, pour montrer que la guerre sortirait de l'exécution de leurs vues. Il dit que le nègre n'abandonnera pas son droit de suffrage sans effusion de sang. Il dit qu'il ne croit pas que les nègres inaugureront l'effusion du sang mais qu'ils pourraient y être poussés par quelques blancs (Grands applaudissements). D'autres orateurs ont parlé.

A. Alpooria Bradley, le sénateur nègre expulsé, attirait la foule de son côté, pendant que Brown parlait. Un nègre a dit qu'il n'avait nulle confiance dans les blancs qui sont avec nous. Il est pour le nègre et croit que les blancs vont pour eux. Les blancs qui prétendent être pour nous nous déserteront dans les temps de trouble et quand nous aurons besoin d'eux. Il conseille aux nègres de ne penser qu'à eux-mêmes.

Une forte pluie est tombée toute l'après-midi. La foule s'est dispersée à 4 heures. Il y avait dans le meeting 1,500 nègres et 300 blancs, dont un tiers était des démocrates.

La convention républicaine a nommé Okerman et Farrow comme électeurs de l'Etat. Le conseil Municipal d'Atlanta a cédé le théâtre de l'Opéra pour servir de siège au gouvernement au prix de $7,000 par an.

Les républicains dans un caucus ont décidé de présenter un bill pour autoriser la Législature à élire les électeurs présidentiels.

Richmond, 18—Le général Stoneman a émis un ordre enjoignant à l'auditeur d'Etat de recevoir des chemins de fer endettés envers l'Etat tout ou partie de leur dette en circulation ou en bons d'Etat au pair, le montant de bons reçus ne devant pas s'élever au-dessus des deux-tiers du paiement total fait par tout chemin.

Le montant total dû est d'environ $300,000.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud Ouest, 18 août, 6 P. M.—Baromètre 29 60. Vent du Sud et léger, temps orageux.

Arrivée: steamer I. C. Harris, de Brazos Santiago, avec $116,830 en espèces, consignées à Whitney & Co; goëlette Times, arrivée en 7 jours de Corpus Christi, sur lest allant à Pensacola. Pas de départs.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 18—Monté le Mollie Able à 5 h. P. M., descendu le Quitman à 7 P. M. Le fleuve baisse lentement.

St-Louis, 18—Le fleuve est stationnaire.

Louisville, 18—La rivière baisse avec 4 pieds d'eau dans le canal. Temps couvert et chaud.

Marchés européens.

Londres, 18 au soir—Consolidés, 94. Bons, 71 1/2.

Liverpool, 18 au soir—Coton, plus facile à la clôture, mais sans changement dans les prix, ventes, 12,000 balles. Céréales, calmes. Maïs plus facile mais sans changement.

Marchés américains.

New York, 16 août—Le coton est plus ferme. Ventes 1,200 balles, Middling Uplands 30. Farine lourde, superfine d'Etat $7 25 à $8.25. Blé lourd, maïs de l'Ouest mêlé à $1.20 à $1.20 1/2. Provisions fermes. Graisse 19 1/8 à 19 3/8. Whisky ferme à 67 1/2 en entrepôt. Fret lourd et en baisse. Coton par steamer à 3/16.

New York, 18 au soir—Gouvernements, fermes 5-20, 113 3/8. 7 30, 107 1/4. 10-40, 108 1/4. Argent facile, mais sans changement dans les taux. Prêts sur demande, 4 à 5 p. 0/0. Escompte, de 6 à 7. Or, faible à la clôture à 145 5/8. Sterling, plat à 109 3/8. Actions, faibles et excitées.

Balance à la sous-trésorerie, $83,500,000.

Baltimore, 18—Coton ferme, sans changement dans les prix. Farine calme. Maïs ferme. Provisions sans changement.

Louisville, 18—Vendu 102 boucauts de tabac de 7 00 à 14.00. Avoine 65 à 68. Farine superfine de 6 à 7, Porc 29.00. Graisse 18 3/4. Bacon 13 3/4. Whisky 1.25 à 1 30.

Cincinnati, 19 août—Farine sans changement. Blé à $2.00. Maïs à 92 à 96. Avoine 53 à 55. Whisky en entrepôt 70.

St-Louis, 19—Farine ferme avec de bonnes affaires. Blé à $2 00 à $2.30. Maïs 92 à 93. Avoine 51 à 53 c. Seigle à 1.15.

(Dépêches d'hier soir.)

Paris, 18—Bourse calme. Rentes 70.35.

Liverpool, 18, après-midi—Coton ferme.

Philadelphie, 18—Un incendie a détruit hier soir les magasins de Collins & Robb, avec 20,000 livres d'épaules, 700 barils de graisse, jambons, bœuf fumé, etc.; le magasin de Bullock Bros, avec 800 sacs de laine fine, et le magasin de Clayborn & Co, avec un lot de coton.

Washington, 18—Le général Rosecranz est parti ce matin pour les eaux de White Sulphur, Virginie. Sur le même train, et de compagnie avec Rosecranz, se trouvaient les généraux Ewell, Longstreet et Hunter. Le général Lee est à White Sulphur. Le général Rosecranz revient jeudi.

Le bruit qui courait hier, que les légations de France et de Prusse avaient reçu des nouvelles de guerre, est regardé comme trop absurde pour avoir besoin de démenti.

Barthemy dit que la France avait prêté de fortes sommes à l'Autriche et à l'Italie pour des chemins de fer, et que le retour de cet argent est ce qui explique cette accumulation d'espèces à la banque de France.

New-York, 18, midi—Or 146 1/2. Cote 30.

FAITS DIVERS.

— La scène se passe dans la mer du Nord, en vue d'Ostende et du petit pavillon royal.

Quatre personnes viennent de descendre de deux voitures de bains et s'avancent bravement au devant de la lame. Cette société se compose, dit l'*Escaut*, d'une dame entre deux âges et d'un embonpoint respectable, d'un vieux monsieur grand, sec et osseux, d'une jeune fille blonde comme les épis et jolie à croquer, et d'un jeune homme assez beau garçon, quoique barbu.

Ainsi que cela se pratique assez ordinairement, on se prend les mains, on forme le cercle et l'on s'en donne à cœur joie au milieu des éclats de rire.

Tout à coup une lame beaucoup plus forte que les autres s'abat sur le groupe, qui se perd dispersé. Le grand monsieur s'empresse de porter secours à sa chaste moitié, qui boit l'onde amère tandis que la jeune fille se rapproche du jeune brun.

— As-tu enfin parlé à papa?

— Pas encore, répond celui-ci, mon Dieu! qu'il fait froid, je grelotte, je lui parlerai à notre retour à Bruxelles.

— Ingrat!... tu n'avais pas froid quand tu étais campé de mon cœur; mais il faut que cela finisse.

Et saisissant le jeune homme à bras-le-corps, elle lui plonge la tête dans l'eau.

— Il faut lui parler aujourd'hui même, je ne puis plus attendre...

— Attends encore quelques jours, ô ma Juliette, murmure Roméo à moitié asphyxié.

— Non!

Et nouveau plongeon, celui-ci plus prolongé que l'autre.

Roméo, presque passé à l'état de noyé, a fait la promesse de s'exécuter au dîner du même jour.

Il paraît qu'il a tenu parole, car les bans de ce mariage à la noyade seront, dit-on, affichés demain à l'hôtel de ville de Bruxelles.

— Le sieur X..., négociant, est un de ces hommes qui ont le rare privilège de conserver, en dépit de l'âge, une apparence juvénile; il approche de la cinquantaine et paraît à peine avoir plus de trente à trente-cinq ans. Il a également conservé les goûts de la jeunesse, et, chose frappante, il poussait le cours de ses galanteries.

Il y a, par le temps, il fit la connaissance d'une jeune fille nommée Aline B..., et il la recevait souvent chez lui.

La semaine dernière, le sieur X... s'aperçut qu'un billet de banque de 1,000 fr. avait été détaché d'une liasse placée dans un carton de son bureau. Ses soupçons se portèrent sur un domestique depuis quelques mois à son service, et il venait de chasser ce dernier par des insinuations dont cet homme se sentit extrêmement blessé.

Le domestique alla trouver le commissaire de police du quartier, qui révéla ce qui se passait, lui manifesta, son opinion, l'auteur du vol n'était autre que la jeune fille qui avait fréquemment la visite.

Le commissaire se livra à une enquête, dont le résultat fut qu'Aline avait effectivement soustrait le billet et l'avait converti en espèces pour faire des emplettes.

Mais l'affaire n'était pas terminée, et elle eut un dénouement inattendu.

Dans ses perquisitions au domicile d'Aline, le commissaire avait trouvé, reléguée dans un coin, une petite boîte en carton, poudreuse et maintenue par une ficelle. Cette boîte contenait des lettres et des papiers provenant de la mère de la jeune fille, que celle-ci n'avait jamais eu la curiosité de lire.

Le magistrat eut à les examiner et fut frappé de stupéfaction en trouvant un écrit ainsi conçu:

"Le père de ma fille est M. Alfred X.... qui nous a abandonnées, elle pourra un jour se réclamer de lui."

Le sieur X.... convint qu'en effet il avait eu autrefois pour maîtresse une jeune fille qu'il avait rendue mère, mais forcé de partir pour New York, où il allait représenter la maison de commerce dont il est aujourd'hui propriétaire, il avait fini par oublier l'objet d'un caprice passager.

Les poursuites contre Aline ont été naturellement arrêtées. Impressionnée comme son père par cette révélation inattendue, la jeune fille a promis de mener une conduite régulière, et le sieur X...., dit le *Droit*, en se séparant d'elle pour toujours, lui a assuré une petite rente qui la mettra à l'abri du besoin.

— Le *Pays* revient sur le regrettable incident qui s'est produit dans le bureau de ce journal. M. Lullier, l'agresseur, a écrit à M. Paul de Cassagnac qu'il maintenait son droit de porter les insignes de lieutenant de vaisseau et qu'il niait avoir prononcé le nom de M. Jules Favre dans les explications qui avaient suivi les voies de fait auxquelles il s'est livré.

M. Paul de Cassagnac répond à cette lettre en affirmant que M. Lullier a été mis deux fois en disponibilité avant d'être réformé, et qu'il a été rayé en juin dernier par décret impérial du cadre des officiers de marine.

M. Paul de Cassagnac déclare qu'il se battra en duel avec M. Lullier si celui-ci lui prouve qu'il porte légalement l'uniforme sous lequel il est venu l'outrager. Autrement, il laissera la justice prononcer "sur la question de savoir si oui ou non, la liberté d'écrire est efficacement garantie par la loi."

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 18 août.

Le marché monétaire proprement dit est encore extrêmement calme, mais nous apprenons que les transactions ont eu lieu à 10 par an "on call" et 10 à 11 le papier hypothécaire. Les billets de premier ordre, "on call" ou à courte échéance, se font aisément à 10 à 12 par an. Les billets de second ordre ne se négocient guère au-dessous de 1 1/4 par mois. Les billets hypothécaires sont cotés à 10 à 12 par an le No 1 et 13 à 15 le No 2.—Les banques acceptent la plupart des bons billets qui leur sont offerts.

On vendait l'or, à l'ouverture, à 145 1/2 à 146 contre 146 3/8 à New York. Après une demande modérée, le marché a fermé aux taux d'ouverture. Les opérations comprennent $2200, $2500, $5000 et une autre somme à 145 3/4; une somme ordinaire à 115 7/8, $1000, $1500, $3000 et $3000 à 146. Il ne s'est rien fait dans l'argent, qui est nominal à 135 1/2 à 136 les demi-piastres américaines et 150 les piastres mexicaines.

Le change étranger a été calme et plus facile. Aucune vente de sterling n'a été annoncée; mais il s'est vendu 30,000 francs, en change de commerce No 1, à 3.57 1/2, une autre traite à 3 56 1/4, $115,000 (25,000 de banque, 25,000 et 25,000 de banquiers, et 40,000 de premier ordre) à 3 55, 50,000 de banque à 3 54. Le sterling peut être coté à — à 159 le No 1 et 160 à 161 le change de banque; le change sur France à 3.57 à 3.56 1/4 le premier et 3 55 à 3.53 3/4 le second.

Le change américain est presque complètement négligé. Les offres ont été fort rares et la demande faible pour les remises. Les banques ont tiré sur New-York à 1/2 de prime. Dans le change de commerce on a vendu $4000 sur Boston, à vue, à 1/4 de prime et $5000, à soixante jours, sur New-York, à 1 d'escompte.

Les billets de la ville ont acquis plus de fermeté. On a vendu $5000 à 32 d'escompte, $10,000 et $10,000 à 33 1/4. $40,000 à 32 1/2 et $6000 à 33. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 34 à 35 et vendu à 32 à 32 1/2.

Les billets de l'Etat ont beaucoup faibli, ils ne sauraient être cotés au-dessus de 26 à 27 d'escompte, mais les transactions s'élèvent à $5000 vendues à 25.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Mardi soir, 18 août 1868.

COTON—Il s'est fait quelques demandes aujourd'hui, mais les prix offerts n'ont pu être acceptés par les facteurs et les seules ventes rapportées ont embrassé 30 balles—composées en grande partie de low middling à middling—à des prix pleins. Hier, il s'est vendu 17 balles en addition aux 40 balles rapportées, y compris 2 de la nouvelle récolte—lesquelles étaient classées middling et se sont vendues à 30 c la livre. Quelques facteurs demandent 20 c pour le good ordinary, 28 c pour le low middling 28 1/2 pour le strict low middling et 29 à 30 pour le middling, mais d'autres refusent d'accepter ces chiffres. Les acheteurs ont offert des prix de 1 c plus bas que les chiffres les moins élevés de l'échelle. Le coton de la nouvelle récolte est tenu à 30 à 35 c, mais pas de vente ne s'est faite à des prix au-dessus de 32 cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		1535
Reçu aujourd'hui	15	
" précédemment	659133	
Cotons avariés, épars, &c. &c.	8019	667167
		682423
Expédié aujourd'hui	000	
" précédemment	680548	680548
Stock en mains		1875

FRET—Nous n'avons à signaler aucune amélioration sur ce marché. Le nombre des navires dans le port a considérablement augmenté par les récents arrivages, mais jusqu'ici il n'y a pas encore de navires à destination de l'étranger, excepté un vapeur qui part pour Liverpool. Dans le cabotage les vapeurs réguliers obtiennent de faibles chargements, mais il ne se fait rien sur les voiliers qui font le même trajet. Nous cotons: Coton pour Liverpool 9 1/6 d; coton par vapeurs pour New York 3/4 c la livre; tabac do $8 00 le boucaut, farine pour New York et Boston 75 c le baril, porc et bœuf à do $1 25, maïs pour New York et Boston, — à 20 c le boisseau.

TABAC—Depuis notre revue de samedi il ne s'est fait que peu de demandes et les ventes n'ont embrassé que 45 boucauts de lugs à low leaf à 8 3/4 c la livre. Le stock à vendre est de beaucoup réduit et les envois qui sont déjà faibles arrivent lentement. Les renforts reçus durant les trois jours écoulés ont embrassé 123 boucauts—exporté—New York exclu—802 bts—Stock en mains au 1er septembre 1867 3191 boucauts. Le total des arrivages depuis lors a été de 14769. Stock actuellement en mains est de 15121. Total des exportations depuis lors est de 14768. Stock en mains et à bord de navires 2580. Nous cotons:

Léger—Refused, 7 à 9; Common Leaf 9 à 10; Medium, 10 1/2 à 12, bon 14 à 15; fin, 15 à 17; Choice sélections, 17 à 20; fin pour capes, 22 1/2 à 30.

Lourd—Refused, 9 à 10 c; Common leaf, 10 à 12; medium, 12 à 13 c, good, 15 à 16 c, fine 18 à 20 c; choice selections 18 à 22, Cape belles —.

SUCRE ET MÉLASSE—Il n'y a à annoncer aucun changement sur le marché au sucre et aucune vente importante n'a été rapportée aujourd'hui.

Le sucre de la Louisiane se vend lentement en détail à 13 3/4 à 15 1/4 cents pour la livre de fair à prime, 16 1/4 à 16 3/4 c pour le jaune clarifié et 17 c pour le blanc. Il n'y a pas encore de marché pour les lots ronds de mélasse de Cuba.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre revue d'hier le steamer John Kilgour est arrivé ici venant de Louisville.

FARINE—Pas de changements sur le marché aux farines à annoncer aujourd'hui. La demande a été modérée et nous avons à parler de ventes de 400 barils de double extra à $9 à $9 12 1/2, 100 de choix à $12, 100 do à $13, 200 do à $14, et 250 de farine pour ce qu'elle vaut à $8 70 le baril. Nous cotons ainsi, savoir: fine $6 à $7, superfine $8 25 à $8 50, double extra $9 à $9 12 1/2, low triple extra $9 37 1/2 à $10 et triple extra de choix $10 25 à $11 le baril et extra de choix $11 50 à $14.

MAIS—Le marché est calme. Les ventes d'aujourd'hui n'ont embrassé que 300 sacs de blanc à $1 15, 50 do à $1 12 1/2 et 600 de blanc et jaune mélangé à $1 10 le boisseau.

AVOINE—La demande est encore traînante, mais les prix n'ont pas changé, 550 sacs vendus à 65 c le boisseau.

PORC—Pas de changements. 50 et 50 barils de mess vendus au débarcadère à $31 1/4. En magasin le mess se détaille à $31 25 à $31 50 le baril.

SON—Nous avons remarqué une faible amélioration dans l'article aujourd'hui. Ventes de 100 sacs à $1 20, 200 et 150 à $1 25 les cent livres.

BACON—En détail les épaules sont cotées à 14 à 14 1/4 c, les côtes clear ribbed 18 c la livre et il s'est fait une vente de 5 barriques de ce dernier article à 17 1/4 c la livre.

SAINDOUX—Le saindoux de choix en tierçons se vend en détail à 19 1/4 c, do en barils 21 1/4 c la livre.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à $2 à $3 le baril, les oignons $1 50 à $3 le baril, les pommes $1 à $5 le baril.

VOLAILLE—Les poules se vendent en détail $4 50 à $9 la douzaine.

ŒUFS—Les œufs en caisses valent 10 à 25 c la douzaine et $8 à $22 le baril.

SEL—La demande est modérée et les prix stables à $2 40 à $2 45 le sac de Liverpool gros et fin pris en entrepôts et $2 55 à $2 60 en magasin. Le sel des îles Turques $1 90 à $1 95 le baril.

FROMAGE—Le stock est faible, prix fermes. Nous cotons le Western Reserve et le Factory 14 à 17 cents. Le dairy anglais du Nord et le fromage crème sont cotés à 16 à 19 c la livre.

SUIF—Stable à 12 à 13 c la livre de suif de la vallée et de la campagne.

DRÈCHE ET HOUBLON—La drèche est toujours calme. La qualité qui vient de l'Ouest est cotée à $1 80 à $1 85 le boisseau et celle du Canada $2 90 le boisseau. Le houblon est calme à 40 à 50 c la livre.

TOILE D'EMBALLAGE—La toile d'emballage de l'Inde est calme. En détail elle est cotée à 24 c la yarde pour celle en rouleaux et en balles 26 c. La toile de Kentucky est calme à 20 c pour la toile tissée à la main et celle à la machine pour 23 à 26 cts.

LAINE—Le marché est déprécié. Nous cotons la laine du Texas 1/2 à 3/4 mérino 20 c, do pleine de glouteron 12 à 20 c, do de la Louisiane, 18 c, do pleine de glouteron 10 à 15 c, do du Mexique 17 à 18 c, do lavée 22 à 24 c la livre.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—L'article est coté 4 7/8 à la livre et se vend en détail 7 1/4 c.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 19 août 1868.

Arrivé, hier, 76 bœufs du Texas.

Vendu 205 bœufs du Texas, 54 veaux et veaux d'un an, 17 cochons, 482 moutons.

A vendre—324 bœufs du Texas, 794 veaux et veaux d'un an, 112 cochons, 256 moutons, 10 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	25 00 à	36 00
Do do 2me do do	— — à	— —
Bœufs du Texas, 1ère do do	25 00 à	30 00
Do do 2me do do	15 00 à	20 00
Do do 3me do do	10 00 à	14 00
Do do, nourris au maïs, par livre net	— — à	— —
Cochons, par livre, gr	— 11 à	— 14
Moutons, 1ère qualité, par tête	5 00 à	—
Do 2me do do	3 50 à	4 00
Do 3me do do	— — à	— —
Vaches à lait, de choix, par tête	80 00 à	100 00
Do 2me qualité, par tête	40 00 à	60 00
Veaux d'un an, par tête	6 00 à	8 00
Veaux de lait, par tête	6 00 à	7 00
Chèvres, par tête	1 50 à	4 00

Décédée, hier matin, à l'âge de 53 ans, dame Louis GOLIS, née JEANSÈME, native de cette ville.

Ses amis et ses connaissances ainsi que ceux de son époux et de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures.

Le corps est exposé rue St Antoine, entre Craps et Amour, 3me District.

Nouvelle-Orléans, le 19 août 1868.

Société des Francs-Amis.

Les membres composant cette Société sont invités à assister au convoi et à l'enterrement de feue dame Louis GOLIS, mère de notre bien aimé frère N. Golis, décédée hier matin, à l'âge de 53 ans.—L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 4 heures précises P. M. — Le corps est exposé rue St Antoine, entre Craps et Amour.

Par ordre du Président.

19 août. E. WILLARD, Secrétaire.

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.

Il a plu au G.·. A.·. de l'U.·. d'appeler à lui Mme LOUIS GOLIS, mère de notre T.·. C.·. F.·. Numa Golis. Les membres de la Resp.·. Loge Eug. Chassaignac No 21 ainsi que tous les F.·. F.·. de cet Or.·. sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures P. M. Le corps est exposé rue St Antoine, entre Craps et Amour.

Par ordre du Vén.·.

19 août—1 G. BOUTIN, M.·. M.·. secrétaire.

$100,000 DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, *AU BUREAU DE CHANGE* De J. BRETTE, 6 ...... RUE ST-CHARLES 6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—2m PP

Grand Conclave des S. W. M. de la Louisiane.

Les grands officiers, les membres et les délégués sont priés de se réunir au Carroll Hall, vendredi soir, 21 août, à 8 heures, pour l'inauguration et l'installation de deux Conclaves—le Washington No. 20 et le Southern No. 21.

Par ordre, ALEX. DIMITRY, Grand Chef.

Wm. E. FITZGERALD, Grand Scribe pro. tem. 19 août—3t

LIBRAIRIE DE J. A. JAQUET, No. 139 RUE ROYALE.

M. J. A. JAQUET a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il vient de recevoir de Paris par le FIRE QUEEN, un lot de romans assortis, les plus en vogue et les plus nouveaux, tels que: Les Invalides de Paris, Les Odeurs de Paris, L'homme de 40 ans, Les Roueurs de Nuit, Le Plaisir et l'Amour, La Grande Blanche, Le Batard du Roi, L'Amour d'un Monstre, Madame Tapin (dernier ouvrage de Paul de Kock); L'Espion du Grand Monde, Les Œuvres complètes de Balzac, de F. Cooper et de l'abbé ..., Scènes de la vie de Bohème, ainsi que le fameux ouvrage "Physiologie des Modes Habillées", par Camille ..., &c., &c. Un choix d'articles de ... et des objets de fantaisie—le tout à un prix modéré. Abonnement à tous les journaux et publications de Paris—Agence des planches historiques de la Louisiane, publiées à Paris par M. A. L. Boimare. 19 août—3 f

AVIS. ☞ Le navire A. G. JEWETT, venant de Bordeaux, ayant fait son entrée en Douane, les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans le délai voulu, faute de quoi les marchandises seront envoyées aux magasins publics aux frais et risques de qui de droit. COUTURIÉ & BORDELOIS, 49 rue Vieille-Levée. 19 août—3

AVIS. Départ fixé le 22 courant pour Bordeaux. Le navire français HENRIETTE, capitaine Lorit, partira comme il est dit ci-dessus. Pour complément de fret et passagers de chambre ou d'entrepont, s'adresser à C. CAVAROC. 1 août

☞ Les passagers par le navire HENRIETTE sont priés de venir régler le prix de leur passage, aucun passage n'étant considéré arrêté autrement. C. CAVAROC.

Ils viennent! Ils viennent! Ils viennent!

LES BROOM RANGERS sortiront, dans toute leur splendeur, pour recevoir une magnifique bannière qui leur sera présentée, CE SOIR, à 7 heures et demie par les dames du Deuxième District.

Chaque membre est requis de se trouver au quartier général, (Théâtre de l'Opéra), équipé, à 6 heures et demie.

ATTENDEZ-VOUS A VOIR 19 août—1 LES BROOMERS.

ROUTE QUE SUIVRONT Les Broom Rangers Démocrates, Mercredi soir, 19 août.

LA procession partira de la rue Bourbon. Elle montera la rue St Louis jusqu'à la rue de Chartres qu'elle descendra jusqu'à la rue St Pierre, montera la rue St Pierre jusqu'à la Levée qu'elle descendra jusqu'à la rue Ste Anne, descendra la rue Ste Anne jusqu'à la rue Chartres qu'elle descendra jusqu'à la rue de l'Esplanade, descendra la rue de l'Esplanade jusqu'à la rue Royale qu'elle montera jusqu'à la rue du Canal; descendra la rue du Canal jusqu'à la rue des Remparts, montera la rue du Canal jusqu'au Cercle Tivoli, montera la rue du Camp jusqu'à la rue de Chartres qu'elle descendra jusqu'à la rue St Louis, descendra la rue St Louis jusqu'au point de départ, où elle se dispersera.

19 août—1f MICHEL GEORGE, grand maréchal.

Ralliez-vous! Ralliez-vous! CLUB DÉMOCRATIQUE DU 5e WARD.

CE club se réunira, MERCREDI SOIR, 19 du courant, à sept heures, à son quartier-général, coin Trémé et Promenade Carondelet. Par ordre du Président.

19 août—1f CHS E. LENES, secrétaire.

Club de l'Economie. Ralliez-vous.

LES membres de ce Club sont priés de se réunir, CE SOIR à SEPT heures, à leur chambre, vis-à-vis le marché Lebreton. La plus grande ponctualité est requise, car des affaires importantes leur seront soumises. Par ordre du Président, JOS. SOLOMON.

ADOLPHE CALONGNE, Secrétaire. 19 août—1

Ralliez-vous. Ralliez-vous. CLUB DÉMOCRATIQUE SPIRIT OF "68". ATTENTION!

L'ASSEMBLÉE régulière de ce club aura lieu ce soir mercredi 19 août, au Carroll Hall, encoignure Champs Elysées et Grands-Hommes, à 7 1/2 heures précises.

La plus grande ponctualité est requise de chaque membre et en ce que des affaires importantes seront soumises au club. Par ordre, ARMAND QUÉRÉ, Président. GUS. LEEFE, Secrétaire. 19 août—1

RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS! Broom Rangers Démocrates.

VOUS êtes par le présent notifiés de vous assembler à la salle de l'Opéra, le MERCREDI, 19 du courant, à six heures et demie du soir, en uniforme complet, à l'effet de vous trouver à la présentation d'une BANNIÈRE offerte à ce Club.

Les Officiers et les Membres des Clubs démocratiques de cette ville sont respectueusement priés de se trouver présents.

On recommande d'être ponctuel, attendu que la ligne se mettra en marche à sept heures du soir. Par ordre CHAS. W. CULBERTSON, président.

CHS. K. SLAVA, Secrétaire. 18 août—2t

PITKIN, PIERSON & CO., MARCHANDS En Gros et en Détail, DE HABILLEMENTS ET Lingerie, D'Hommes, de Jeunes Gens et de Jeunes Garçons, RUE DU CAMP, NOS 13 & 15, Nouvelle-Orléans, En face de l'entrée réservée aux Dames, au City Hotel.

LES soussignés annoncent au public qu'ils feront l'ouverture, le 10 septembre 1868 d'un nouveau stock d'habillements, faits expressément pour leur maison, de qualité supérieure et du dernier goût.

Ils ont constamment en magasin un assortiment complet de CHEMISES en toile et à devants de toile, fines et de qualité ordinaire, MALLES en cuir, PARAPLUIES en soie et en gingham, &c. LINGERIE des genres les plus récents.

Leur longue expérience dans cette branche de commerce leur donne l'assurance qu'ils pourront exécuter ... les plus difficiles et ... qu'ils trouveront leur intérêt à s'adresser à eux.

La maison sollicite l'appui des négociants commissionnaires.

PITKIN, PIERSON & CO., Rue du Camp, Nos 13 et 15. 14 août—6t F P Nouvelle-Orléans.

A Vendre. Un HOTEL situé sur les bords du Chemin de Fer Pontchartrain.

C'EST établissement est un des plus achalandés depuis le commencement de la saison. Le cave est abondamment fournie des meilleurs vins et liqueurs importés dans le pays et les ustensiles de l'hôtel ainsi que les installations du restaurant, de la barre, etc., sont au complet et en parfait état.

L'établissement doit être vendu dans les huit jours et la cause de la vente n'est ... de maladie du propriétaire. Pour les particularités et les conditions s'adresser à G. DE FERIET, Bureau No. 106 rue Bienville. 16 août—6t

Aux Marchands d'Huîtres.

JE désire acheter, d'un seul ou de divers marchands d'huîtres dix mille barils de coquilles d'huîtres, à un prix libéral. W. L. CUSHING, Exp... Office, No. 61 St Charles, coin Union. 18 août—3

Pour Marseille. Le brick italien FORTUNA, de ... chaux, capitaine J. Orlando, ayant une grande partie de son chargement engagé, fera voile sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à GOLDENBOW & KELLY, Rue Gravier, No 17. 14 août 1P

AUX PLANTEURS DE RIZ. MACHINE "STAR" POUR BATTRE ET NETTOYER LE RIZ. *Patente de Wm. B. Emery.*

NOUS, soussignés, certifions avoir employé hier, à la vapeur, sur notre habitation la MACHINE "STAR" PATENTÉE DE M. W. B. EMERY, POUR BATTRE ET NETTOYER LE RIZ, MACHINE QUE VEND M. CHAS. F. WYNNE, AU No 166 DE LA RUE GRAVIER, A LA NOUVELLE ORLEANS.

Nous en avons d'abord fait l'essai sur le riz de l'année dernière, puis sur du riz coupé il y a quinze jours. Dans les deux cas lorsqu'on lui passait le riz en quantité convenable, elle a bien fonctionné; elle a rejeté la paille et n'a cassé que très peu de grains. Nous avons pris note du temps; elle a battu et nettoyé, en quatre minutes trois quarts, le contenu d'un baril à farine, parfaitement rempli et c'est alors que le riz en est sorti le plus propre.

Le grand avantage de LA MACHINE "STAR" A BATTRE LE RIZ consiste en ce qu'on peut s'en servir dans toutes les occasions, que le vent peut être augmenté ou diminué et qu'on peut y apporter bien d'autres changements à mesure qu'ils deviennent nécessaires. Un des principaux avantages est la faculté de lever et de baisser la concave.

Après un essai fait avec le plus grand soin, nous avons acheté la machine "STAR" à battre et à nettoyer le riz.

Paroisse St-Charles, 14 août 1868. LÉONCE SONIAT. JULES SONIAT.

A vendre par CHAS F. WYNNE, Rue Gravier, No 166, et rue de l'Union, No 17, 16 août—1m Nile-Orléans.

Chemin de fer de Memphis et de Charleston. Ligne rapide de fret entre LA NLLE-ORLEANS et GRANDE JONCTION, MACON, NASHVILLE, LYNCHBURG, CHATTANOOGA, PETERSBURG, ATLANTA, NORFOLK, ROME, RICHMOND, AUGUSTA, BALTIMORE, CHARLESTON, PHILADELPHIE, NEW YORK, Et tous les points intermédiaires de la ligne.

On donne des connaissements pour tous les points. Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs se règlent aux points de livraison.

Les expéditeurs ne paient ni assurance, ni charroi, ni expédition, ni commission.

Les prix sont toujours aussi bas que les plus bas.

Pour plus de détails s'adresser au bureau, au-dessous du City Hotel ou à la ... No 2 du bureau de la Poste de la Nouvelle Orléans.

D. H. FEGER, Agent général, pour le Sud, du Chemin de fer de Memphis et de Charleston. 16 août

Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bocaux, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES.

NORMAN & REISS, 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.

Vermicelli. Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SPAGHETTI, &c. &c., constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par NORMAN & REISS, 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES — Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par NORMAN & REISS, 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Café. CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par NORMAN & REISS, 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.

Café par — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFÉ tous les jours, nous le garantissons pur et le vendrons à bon marché. Nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables. NORMAN & REISS, 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

$1000 de récompense.

IL est résolu que, vu l'augmentation des NICKELS faux donnés en paiement de passage dans les chars de la ville, une récompense de $1000 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de quiconque imitant et contrefaisant ces pièces de cinq cents. Les conducteurs ont reçu l'ordre de faire arrêter immédiatement toute personne qui mettra des pièces fausses dans la boîte.

G. T. BEAUREGARD, Président de la Cie. du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

F. WINTZ, Président de la Cie. des chemins de fer de la ville de la Nouvelle Orléans.

DAVID C. McCOARD, Président de la Cie du chemin de fer Crescent City.

W. H. McLELLAN, Président de la Cie. du chemin de fer de la rue St. Charles.

C. A. LABUZAN, Président de la Cie. du chemin de fer des rues Canal et Claiborne.

GEO. CLARK, Président de la Cie. du chemin de fer d'Orléans. 20 juillet—1ms.

INSTITUTIONS. Institution St-Joseph.

LE soussigné ouvrira, vers la fin de ce mois à l'angle des rues St-Philippe et Prieur, sous le nom d'Institution St Joseph, une école à l'usage des garçons blancs. L'enseignement comprendra l'anglais, le français, les mathématiques, la calligraphie, l'histoire et la géographie. Prix, pour les commençants, $5 par mois; pour ceux qui savent lire et écrire, $6. Classes du soir, de 8 à 9 heures. S'adresser au soussigné, rue St-Philippe No 228, après une heure de l'après-midi.

19 août—1m ADELARD JOURDAN, Directeur.

Collège Jefferson Ste-Marie, Paroisse St-Jacques, Lac.

LA session prochaine de ce collège commencera le 1er octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent sont à même de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète.

PRIX—payable d'avance—$... en or, (ou son équivalent) pour une session de cinq mois.

Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. Poursine et Cie., rue Natchez, Nile-Orléans.

18 août—2m D. M. J.

INSTITUTION LOCQUET. PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES Nos 212 et 214 rue St Charles, et 201 rue du Camp.

Mlle M. A. BURE .... Principale.

LA vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera MARDI, 1er septembre 1868.

Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol, du Latin et de la Musique.

Le département primaire annexé à l'école est confié aux professeurs expérimentés qui dirigent les cours supérieurs, et l'instruction des élèves y est soignée avec la même sollicitude.

Pour plus amples détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr au local de l'Institution, ou on pourra également se procurer la liste des professeurs et des élèves, ou par lettre à la Poste, Boîte fermée No 134.

15 août—3m—3 par sem

INSTITUTION DERON, INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS, No. 283, Esplanade, encoignure Prieur. Cours élémentaires et supérieurs, en anglais et en français.

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc. Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et de 7 à 8.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—6m

Collège Commercial de la Louisiane RUE CARONDELET, No 34, Coin Gravier, Nouvelle-Orléans, (Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)

LE Professeur A. D. Y. HENRIQUES, A. M. auteur du "Calculateur moderne de commerce," Président; S. B. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président—Ce Collège a ouvert LUNDI 10 août; les jeunes gens y trouveront tous les avantages d'une éducation commerciale complète. L'écriture, la tenue des livres, les calculs de commerce, américain et étranger, une méthode de calculs abrégée y sont enseignés. Les lois et les usages de commerce sont les principaux études de cette institution. Les leçons d'écriture d'ornement ne coûtent rien en sus et en septembre. Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collège. 14 août—6m

INSTITUTION CARNATZ, 267, au coin des rues Prytania et Première. PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et joint aux avantages d'un local spacieux ceux des ombrages d'un vaste jardin. L'enseignement est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et il embrasse les sciences, les langues et tous les arts d'agrément enseignés dans les meilleurs établissements d'éducation. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'institution. 12 août 6m

Université de la Louisiane. DÉPARTEMENT MÉDICAL. FACULTÉ.

A. H. CENAS, D. M., Prof. Em. Obstétrique.
JAMES JONES, D. M., Prof. Obstétrique.
WARREN STONE, D. M., Prof. de Chirurgie.
T. G. RICHARDSON, D. M., Prof. d'Anatomie.
SAMUEL M. BEMISS, D. M., Prof. de Pratique de la Médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, D. M., Prof. de Physiologie.
FRANK HAWTHORN, D. M., Prof. Materia Medica.
JOSEPH JONES, D. M., ci-devant de l'Université de Nashville, Prof. pro tem. de Chimie.
W. C. NICHOLS, D. M. et C. J. BECKHAM, D. M., démonstrateur d'anatomie.

La trente unième session annuelle commencera le 16 novembre et se terminera le deuxième samedi de mars suivant. Des "lectures" préliminaires auront lieu tous les jours à l'Hôpital de Charité à partir du 14 octobre.

Les salles d'opérations et de chimie sont meublées ... avec les meilleurs appareils de physique et de chimie ... les étudiants pourront y ... les faits ...

... Le corps des professeurs de la Faculté sont médecins et chirurgiens de l'hôpital de Charité et instruisent les élèves chaque jour au chevet des malades.

Prix—Pour tous les cours $140; matricule $5, cours pratique $10, grade $30. Paiement d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser à T. G. RICHARDSON, D. M., Doyen. 11 août—3m MJD

Externat pour jeunes Enfants.

MADAME MORRISON a l'honneur d'informer les familles qu'elle ouvrira un EXTERNAT pour les jeunes enfants des deux sexes, lundi 17 août, au coin de l'Hôpital entre les rues ... et Remparts. Références: MM. AUGUSTE MONTREUIL et J. A. MAYBIN. 9 août—1m

COLLEGE PASSE CHRISTIAN, PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI). *Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat*, Et dirigé par les Frères Chrétiens.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et termine à la fin de juillet.

Le Passe Christian étant reconnu depuis de longues années, comme le lieu favori et fréquenté durant la saison chaude par les habitants de la Nouvelle-Orléans et du Sud, il a été choisi pour ... du collège et la salubrité de son site et les agréments de ... sont ... connus. Le cours d'étude embrasse toutes les branches importantes qui constituent une éducation complète.

Les termes doivent être invariablement payés d'avance.

La pension, le blanchissage et les frais de médecin, (pour un terme de cinq mois) $150. Musique ... Admission (que l'on ne paie qu'une fois), et vacances au collège $40.

La musique et le dessin se paient séparément.

Un dépôt de $40 est exigé pour les livres, etc. Les élèves se pourvoiront de leur linge.

Pour plus amples informations s'adresser à l'Archevêché, aux parents des élèves et à la Nouvelle-Orléans au Frère ISAIAH, Passe Christian (Miss.) 7 août—3m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES. Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON, No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 2 août—1m

COLLÈGE COSMOPOLITE, DIRIGÉ PAR CH. CARON, Rue du Canal, 279.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour de 9 heures à 3 h. pour les petits. Classe du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles. 13 mai—1an.1f2

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES, Sous la direction de Mme CENAS, à l'angle des rues Esplanade et Claiborne.

LA session régulière commencera le 1er septembre. Le cours comprend toutes les branches d'une éducation française et anglaise complète. La musique est l'objet d'une attention particulière. 2 août—2m

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. FABRE sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres. 19 juillet—☞

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans. Bureau, No 15 rue Dauphine.

LES Souscripteurs au fonds capital de la Compagnie sont notifiés qu'un versement de $10 par actions sera dû et payable à ce bureau le 15 courant. Par ordre de la Direction.

8 août—au 20 JULES BENIT, Secrétaire.

Avis au public.

LE public est prévenu de ne pas négocier un certain billet tiré par le soussigné et par lui endossé, daté le 18 mai 1868 pour la somme de deux cents piastres payable à trois mois, et portant intérêt au taux de 8 p. 0/0, de son échéance ... de son paiement—L'obligation pour laquelle le billet ayant été donné n'ayant pas été remplie, il ne sera pas payé. JACOB ELLE.

16 août—3t Encoignure Douane et Prieur.

CHAUDIÈRES A SUCRE! CHAUDIÈRES A SUCRE.

Chaudières de la célèbre fonderie de MM. R. & J. RANKIN, de Liverpool—Un assortiment de Chaudières en fer battu et en fer fondu. En magasin et à vendre par M. A. DE LIZARDI, 15 août—1m No 175 de la rue de la Commune.

Dissolution de Société.

LA Société CROOKS & MARISTANY a été dissoute, ce jour, aujourd'hui, d'un commun accord. Les affaires de l'ancienne maison seront liquidées par Joseph Maristany, qui en assume tout le passif.

H. M. CROOKS. JOSEPH MARISTANY.

Nouvelle-Orléans, 1er août 1868.

Le soussigné ayant acheté tout l'intérêt de H. M. CROOKS dans l'ancienne maison Crooks & Maristany, continuera le commerce de liqueurs en gros, pour son propre compte et en son propre nom, au No 30 de la rue Tchoupitoulas. Il sollicite l'appui des amis de l'ancienne maison.

11 août—7f JOSEPH MARISTANY, Junior.

AGENCE GENERALE DE MM. FOLSCH & CO, Marseille.

PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Maraschino, Liqueurs assorties, Vins rouges en caisses fins et ordinaires, do blancs do do, do en barriques do do, do rouges do do do. Sardines, Fruits conservés, Huile de Piccolo et Barjalupi, Huile de Pagnol, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Allemand, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe. E. BARRIERE, Seul Agent, 26 juillet—1m No 16 rue Carondelet.

Navets garantis, de Buist.

NAVETS HOLLANDAIS plats, hâtifs, NAVETS A TÊTE POURPRE, NAVETS RUTA BAGA, jaunes.

A vendre à bas prix, au Magasin de Graines de RICHARD FROTSCHER, 18 juillet—1m No 12, rue Dumaine.

Maison à Louer.

UNE MAISON à louer, rue Remparts entre Toulouse et St Pierre.—Livraison le 1er octobre prochain. S'adresser chez F. A. Ducros, No 90, rue de la Commune. 13 août ☞ PP

A louer.

Une petite maison, de quatre pièces, située dans la cour, rue des Ursulines No 181 près Tremé. S'adresser rue de l'Esplanade No 94. 21 juillet ☞ P P

A Louer

UNE MAISON, située à l'encoignure des rues Orléans et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser à A. CARRIÈRE & CO. 1 juillet—1m 15, rue Bienville.

CHANGEMENT DE LOCAL. ELKIN & CO. ONT TRANSPORTÉ LEUR ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES, Au No 168 de la rue du Canal, (EN FACE DU CHRIST CHURCH.) Tapis, Toiles Cirées, Nattes, Etoffes à Rideaux, &c. 15 juil—1m PP

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres. A. BROUSSEAU & Co., Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.

NATTES—400 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Droguet, toile et feutre.

RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.

COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, raies, &c.

CORNICHES Bandes, Flèches, &c. 20 août

Avis. Bureau de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Est. Rue de la Commune, No 183.

DEUX mille cinq cents actions de la "Compagnie du chemin de fer du Sud-Est" ayant été prises, avis est donné aux actionnaires de la dite Compagnie conformément à la 5me et à la 6me sections de l'acte d'incorporation, qu'il y aura élection de cinq Directeurs (ceux-ci devront être actionnaires) au bureau de la dite Compagnie, No 183 de la rue de la Commune, le MERCREDI, 16 septembre prochain (1868), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Nlle-Orléans, 15 août 1868.

A. B. SMALL, W. G. BAKEWELL, W. A. GORDON, T. P. WILLIAMS, Directeurs. E. L. MILLAUDON, Président. 16 août—3f

Avis aux Contribuables. Bureau des Assesseurs de la Ville. Hôtel-de-Ville, 15 août 1868.

LE Bureau des Assesseurs de la ville ayant achevé leurs listes d'assessement pour l'année 1868 et des copies de ces listes ayant été remises au secrétaire du Bureau, dans la salle No 15 de l'Hôtel de Ville, les dites listes peuvent être vues et examinées par les propriétaires ou contribuables de la dite ville de la Nouvelle-Orléans de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, tous les jours (excepté les dimanches) dans les trente jours qui suivront le 15 du courant, époque après laquelle le Bureau des Assesseurs se réunira dans la salle, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le 22 le 23 le 24 le 25 et le 26 septembre prochain afin de prendre en considération les demandes des personnes qui se considéreront lésées.

S. P. HARPER, Secrétaire du Bureau des Assesseurs. 16 août—3f

Extrait de Caldwell.

UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Aucun lavage de tête n'est nécessaire. A vendre par G. N. MORISON, Importateur et droguiste en gros, No 12 de la rue des Magasins, Dr JAMES SYME, Droguiste en gros et en détail, No 128 de la rue du Canal.

Et au dépôt de FELIX SARON, No 14 de la rue Baronne, près Canal, Dr J. HASTINGS, Droguiste, coin Chemin Félicité et Magazine.

Nlle-Orléans, 14 mai 1868.

EXTRAIT DE CALDWELL. Ayant une fois cette huile et, dans mes expériences l'ayant appliqué moi-même, je reconnais qu'elle est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. FELIX SARON, Importateur de cheveux, "Southern Emporium." D. M. CALDWELL, Propriétaire de la patente. Hôtel des Etrangers No 129 de la rue de Chartres. 22 juil—3 f p s

Nattes, Nattes, Nattes. GRAND RABAIS POUR CAUSE DE LIQUIDATION. 300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs, ainsi qu'un bel assortiment de marchandises. A vendre par D. BLANCHARD, 1er août—2m 3p. Encoignure Toulouse et Dauphine.

Avis au Public.

LE soussigné ayant appris qu'on essayait de négocier certains billets souscrits et endossés par lui, dont numéros 1 à 8 ... chaque billet de la somme de ... piastres, ... payables ... au Magasin No 36 de la rue de Chartres ... le public est prévenu de ne pas négocier lesdits billets qui ne seront pas payés ... E. MONTEURE.

BOIS DE CONSTRUCTION. GEORGE MERZ, MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION, Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Chevrons, des Jalousies, des Portes et toutes espèces de bois de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19 juillet—1an

A MM. LES HABITANTS SUCRIERS. Chaux! Chaux! Chaux!

LA FABRIQUE DE CHAUX établie au No 36 Promenade Carondelet Vieux Bassin, fournira à MM. les habitants sucriers, comme par les années ... de la CHAUX DE COQUILLES, préparée spécialement pour la clarification du sucre, au plus bas prix possible.

Tous ordres adressés à W. L. CUSHING, Exp's Office ... 5 août ...

Julius Loeffler, (successeur de CHAS LOEFFLER), POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant d'Installations de Gaz, Tuyaux, Dépositions, etc. No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse, 21 mai—3m Nouvelle-Orléans.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS venons d'assurer les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige les grandes machines à riz, nous sommes à bien exécuter les ordres pour les machines et érige la préparation du riz pour le marché et à fournir les devis, plans, etc.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à battre le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation. LEEDS & Co.

Au coin des rues Delord et Foucher.

FONDERIE DE LEEDS [ETABLIE EN 1825.] Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES à VAPEUR, des Scieries, des Moulins, des Chaudières à sucre, des Machines à Sucre, des Moulins à riz, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Boucles à bandes de fer, des Grilles, à des coûts toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toutes espèces de Machines pour le Sud. 16 août—1an LEEDS & Co.

"Chaux du Cap de Richards," Manufacturée dans les carrières de marbre.

NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale "RICHARDS CAPE LIME." Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et elle est appréciée depuis 16 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et d'autres procédés industriels. Il y en a toujours un assortiment, au ... chantier de marbre, 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne. 2 août—☞ NEWTON RICHARDS.

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 147 rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 août—1an—1f

MOULIN EAGLE A COTON.

IL n'est pas de moulins qui ait été plus souvent essayé dans toutes les parties du monde où l'on cultive le coton et surtout dans la Grande Vallée du Mississippi. Il n'en est pas dont on se soit montré plus satisfait. Une expérience de quarante-ans nous met à même d'offrir aux planteurs une machine qui n'a rien à craindre de la concurrence. Le travail en est parfait et les perfectionnements que nous y avons introduits le rendent sans rival. Nous n'avons aucun besoin de ... aux planteurs de la Vallée du Mississippi ... les hommes dont l'opinion est basée sur une longue expérience méritent d'être écoutés.

5 août—1m W. L. CUSHING, seul agent. Rue St Charles, No 61.

Presses à Coton à vis, de Newell.

LA Presse à Coton, à vis, de Newell, faite par Leeds & Co., est supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. Elle est faite de fer extra et garantie pour vingt ans. C'est de toutes les presses de ce genre, la seule qui ait de la valeur. On en a vendu plus que de n'importe quelle autre. Le prix en a été réduit de vingt pour cent.

WM. L. CUSHING, seul Agent. Rue St Charles No 61, coin Union. 5 août—1m

Presses à Coton, d'Ingersoll.

C'EST une presse à bras économique pour les habitations. C'est la seule qui ait pu faire des balles de 500 livres. Il ne faut, pour la faire fonctionner que deux à quatre hommes, une mule, chevaux, etc. L'économie est donc évidente. Chaque presse est au complet et prête à être employée. Les balles sont ... au moyen de la chaux ... W. L. CUSHING, seul Agent, Rue St Charles No 61. 5 août—1m

LES Soussignés, commissaires de la Banque de la Louisiane, dûment nommés et ayant qualité ... préviennent le public, conformément à la 17e section de l'acte de 1842 No 98 approuvé le 14 mars 1842, qu'il est de leur devoir d'enregistrer tous les billets, bons ... payés, de la banque ... et dont ... des lettres et des valeurs.

Ils préviennent en outre le public qu'ils seront prêts, à partir du 20 juillet 1868, à se conformer à la loi en ce qui concerne ... indiquée ci-dessus ... à l'angle des rues Royale et Conti, et qu'ils commenceront le travail lorsque tous les billets non payés auront été enregistrés. Ils invitent les porteurs de billets de la dite banque à présenter leurs billets dans le délai indiqué, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Les porteurs de billets sont priés de remettre aux soussignés, en présentant les billets, une note indiquant la lettre, le numéro, la date et la valeur de chaque billet.

F. H. MORGAN, C. E. WILLOZ, F. F. IRVINE, Commissaires. 15 juillet—1m

HOTELS RESTAURANTS &c. CUISINE FRANÇAISE. Pension privée.

CHAMBRES garnies très saines donnant sur la rue, et d'autres dans la cour avec ... Prix des chambres sans nourriture, de $12 à $25 par mois par personne. Prix de la nourriture de $20 à $25 par mois. Prix de la pension avec ... On blanchit à $1 la douzaine de pièces. Ustensiles à tous les repas. On porte en ville. On demande une cuisinière et une blanchisseuse. Rue Toulouse, No 23. 25 juil—1m Mme J. S. LASFENNES.

RESTAURANT ST-LOUIS, 75 ......RUE ST LOUIS...... 77

Le propriétaire de cet établissement a l'honneur d'informer le public ... les habitants de la campagne qu'il a réorganisé pour ... qu'ils trouveront dans ... Mets servis à la ... toujours, comme ... Repas sur commande—Pension à la semaine ou au mois.

22 juillet—1m J. FOSTER.

G. DUPLANTIER, AVOCAT, No. 51 rue Royale, NOUVELLE-ORLEANS.

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky POUR LE 18 AOUT — CLASSE 692. Plan de Police.

1	30	34	17	5	73	57	50	78	23	68	38	14	—	—

Le soussigné donne les renseignements et paie les gagnants de toutes les loteries légalisées. C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. —La loterie de Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent. 24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie, au profit de l'Asile des orphelins de maçons.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 18 AOUT. No 444

35	33	41	76	63	16	43	4	51	37	75	58	26	24	—

Les tirages officiels de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

12 mai—1m DAVE C. JOHNSTON, Agent.

AUX PLANTEURS.

A VENDRE: Un MOULIN à coton de Carver, Une PRESSE. Un MOULIN à scie avec accessoires. Une CHAUDIÈRE à sucre — système Rillieux. Une POMPE. Trois BOUILLOIRES. Deux RÉSERVOIRS en tôle. Une MACHINE locomobile à couper le bois, avec tuyaux. Dix PAIRES DE ROUES en fonte.

S'adresser à A. ROCHEREAU & Co. 13 août—6f 16 et 18 St. Louis.

Banque des Marchands. Nile-Orléans, 17 juillet 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Résolu que les actionnaires sont priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 22 août prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin d'y voter:

1o—Sur la question de savoir s'il convient de réduire encore le capital de la banque;

2o—Sur la question de savoir s'il convient de réduire le nombre des actions afin de les convertir en actions de $100;

3o. Sur la question de savoir s'il convient d'augmenter le nombre des membres dans le but de porter le capital de la banque à cinq cent mille (500,000) piastres qui seront représentées par cinq mille (5000) actions de $100. THOMAS J. DIX, Caissier. 19 juillet—30f

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 5 août 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de CINQ pour cent sur les profits des six derniers mois, lequel dividende sera payé aux actionnaires au comptant, à partir du 10 du courant. 4 août—1m J. L. DELERY, caissier.

Vient d'être débarqué du navire "Henriette," de Bordeaux.

70 barriques de VIN, très corsé. 200 caisses d'HUILE Flagniol, grandes et petites bouteilles. 10 caisses VERMOUTH, Noilly Prat. 25 caisses CASSIS du Mont d'Or.

En magasin: 150 barriques VIN. 200 caisses VIN assortis. 25 barils de VINAIGRE. 25 do PORTO. 50 do MADERE. 25 do SHERRY. 25 caisses FRUITS au jus. 100 barils COGNAC, Pinet Castillon, Marret, Bel-gnette et Pellevoisin, très vieux. 100,000 BOUCHONS pointus et réguliers. 75 paniers BOUTEILLES Bordeaux. 50 caisses SARDINES à l'huile. 200 PANIERS anisette vides. 50 do CHAMPAGNE. TRUFFES, PETITS-POIS, CHAMPIGNONS, CAPRES, ETC., ETC.

14 ...... Rue Conti, entre Levée et Chartres ...... 14. 2 août—1m PP B. TISLIER.

AVIS.

AYANT vendu à M. P. L. LAMOTHE tout mon intérêt dans le commerce que je faisais au No 14 de la rue de la Douane, je le recommande à ma clientèle de la manière la plus ... J. RAYMOND.

Nlle-Orléans, 1er août 1868.

Le soussigné continuera l'achat et la vente de pommes, telles, ... etc. au même prix ... P. L. LAMOTHE.

Nlle-Orléans, 1er août 1868. 3 août—1m

Avis.

PENDANT les mois d'AOUT et de SEPTEMBRE le Docteur OBIARD donnera ses consultations les MARDIS et SAMEDIS de chaque semaine, de neuf heures à midi. 3 août—1m

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14 rue Bourbon, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—1an ☞ PP.

Dr. C. BLANCKE, 416 & 418 Rue St-Charles...416 & 418. Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire. ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle. GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur une nouvelle base en ALUMINIUM, qui remplacera ... les ... l'Aluminium sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus long-temps ... 26 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 196 ...... RUE DU CANAL ...... 196 entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—☞ PP

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

CE chemin qui a été réparé est ouvert à partir de Dimanche, 19 du courant. Prix du billet, pour aller ou le retour, ... Enfants au-dessous de 12 ans ... L'extrémité du chemin en vue est ... à la rue Lafayette, ou à ... les débarcadères des bateaux à vapeur et des chalands, et dans le voisinage immédiat de tous les ENTREPOTS ET DES NÉGOCIANTS EN PRODUITS DE L'OUEST. La Compagnie a élevé une GRANDE GARE POUR LE FRET ...

Les convois suivront l'horaire de la ville ... à la rue du Canal ...

Le convoi à vapeur partira du Lac: A 6 heures du matin, 7 ..., 8 et demie matin, 10 ..., midi, 1 heure après-midi, 3, 4, 5, 6, 7, 8 du soir.

Le convoi de 9 heures du soir, venant du Lac n'attend pas ... des voyageurs ...

Le char à cheval partira de la ville à 4 heures du matin, et du Lac à 10 heures du soir ...

Pour les bagages, ... une ... en convoi à la gare ...

Les bagages, les effets légers de ménage et les provisions de famille seront reçus à l'ancienne gare et le voyageur le prière ... un autre train ...

21 juillet—☞ P P G. PANDELY, Surintendant Général.

COMPAGNIE DE GAZ PORTATIF.

LES Propriétaires des patentes, des appareils et des fluides se sont décidés à organiser une Compagnie pour la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas. Ils se proposent d'appeler un versement de ... du capital et prendront les ... aux ...

On peut voir les lumières de ce gaz tous les jours au bureau de M. Chas. T. Nash, au bureau de MM. Henry J. Leovy et G. W. Christy, au No. 9 de la rue du Camp. 19 juil ☞

Succession de JAMES BRITTON McCONNELL. Nlle-Orléans 12 août 1868.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de feu capitaine Jas. Britton McConnell sont priées de les présenter dûment légalisées et les personnes qui devront à la ... sont requises de payer ... WILLIAM FLOOD, Exécuteur testamentaire de J. B. McConnell. 13 août ... Au No 36 de la rue des Magasins.

INJECTION RICORD.

UN REMEDE INFAILLIBLE. Injection Ricord—Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour: La GONORRHÉE, l'ÉCOULEMENT CHRONIQUE, les FLUEURS BLANCHES. Il n'est pas ... à ... et les personnes qui ... Le préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des flueurs blanches ...

AVERTISSEMENT — L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule.

MAUNSELL & SOUEL, Agents pour la vente en gros. 2 août—